

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Le conseil de la Municipalité de Rivière-Beaudette siège en séance ordinaire de 19 janvier 2021 par téléconférence.

Sont présents à cette téléconférence :

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire
Mme France Rivet, conseillère
M. Réjean Fournier, conseiller
M. Dany Paquet, conseiller
Mme Tammy Titley, conseillère
M. Ghyslain Maheu, conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de M. Patrick Bousez, Maire.

Assistent également à la séance, par voie de téléconférence audio : Mme Céline Chayer, directrice générale et Mme Linda Sauvé adjointe-administrative.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 22 janvier 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et les résultats de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence audio;

En conséquence, il est proposé par M. Dany Paquet appuyée par Mme France Rivet et résolu unanimement :

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence audio.

2021-01-01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. Mme Céline Chayer fait fonction de secrétaire.

2021-01-02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Ghyslain Maheu, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

2021-01-03 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Dany Paquet, le procès-verbal du 7 décembre 2020 est adopté à l'unanimité des conseillers.

2021-01-04 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, le procès-verbal du 15 décembre 2020 est adopté à l'unanimité des conseillers.

2021-01-05 - COMPTE À PAYER

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Céline Chayer directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés 8 décembre au 17 janvier 2021:	\$176, 377.71
Salaire 8 décembre au 19 janvier 2021:	\$ 47, 138.96
Comptes à payer du 18 janvier 2021 :	\$ 18, 328.08
Prélèvement :	\$ 33, 029.50
 TOTAL :	 \$274, 874.25

Céline Chayer
Directrice générale

2021-01-06- ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2020-11 ENCADRANT L'USAGE DU CANNABIS

CONSIDÉRANT QUE la possession de cannabis à des fins autres que médicales est légale au Canada depuis le 17 octobre 2018;

CONSIDÉRANT QUE la consommation de cannabis est encadrée par la Loi encadrant le cannabis;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rivière-Beaudette désire encadrer davantage la consommation de cannabis sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la loi sur les compétences municipales, RLRQ, c.C - 47.1, confère une compétence aux municipalités locales en matière de nuisances, de paix, d'ordre et de bien-être général de leur population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dany Paquet appuyée par M. Ghyslain Maheu, et résolu à l'unanimité des conseillers que le présent règlement soit adopté.

2021-01-07 - REPRÉSENTANT AU COMITÉ COBAVER-VS

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. André Beaudin représentant au Cobaver-VS.

2021-01-08 - DEMANDE CENTRE SPORTIF SOULANGES

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas faire de contribution pour la restructuration du Centre Sportif Soulanges.

2021-01-09 - DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE GÉNÉALOGIE NOUVELLE-LONGUEUIL

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire une contribution de \$200.00 à la Société d'histoire de généalogie Nouvelle-Longueuil.

2021-01-10 - EMBAUCHE POMPIERS

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche des pompiers Robert Jr. Bouchet et Jason Grenier sur la recommandation du directeur incendie M. Michel Bélanger.

2021-01-11 - SOUMISSION POUR ACHAT DE CÔTE-À-CÔTE POUR SENTIER PÉDESTRE

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'aller en appel d'offre pour des soumissions pour l'achat d'un côte-à-côte pour le sentier pédestre.

2021-01-12 - CAMP DE JOUR

M. Le Maire informe que les préparations pour le camp de jour de l'été 2021 sont commencées.

2021-01-13 - DEMANDE DE SOUMISSION POUR CONSTRUCTION DU PHARE

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'aller en appel d'offre pour des soumissions pour la construction de la réplique du phare.

2021-01-14 - PROTOCOLE D'ABSENCE D'EMPÊCHEMENT DE POLICE

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Rivière-Beaudette désigne Mme Sophie Cousineau coordonnatrice loisirs et culture comme personne autorisée à agir en son nom et à signer des protocoles des absences d'empêchement de police avec la Sûreté du Québec.

2021-01-15 - DOSSIER COMMISSION SCOLAIRE

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à notre aviseur légal de commencer les démarches avec le Centre de service scolaire des trois lacs pour l'acquisition de l'école du 829 rue Principale et d'autoriser M. Le Maire Patrick Bousez et Mme la directrice générale Céline Chayer à signer les documents requis.

2021-01-16 - SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du premier schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC de Vaudreuil-Soulanges le 1^{er} juin 2010;

CONSIDÉRANT l'article 29 de la *Loi sur la sécurité incendie* qui prévoit la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie durant sa 6^{ième} année d'application;

CONSIDÉRANT le SCRSI révisé qui fut adopté par le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à la séance du 25 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont été apportées au projet de schéma révisé par la MRC en accord avec les recommandations du ministre de la Sécurité publique afin d'assurer que le document soit conforme aux attentes gouvernementales;

CONSIDÉRANT l'article 16 de la *Loi sur la sécurité incendie* qui prévoit que chaque municipalité concernée et l'autorité régionales déterminent les actions spécifiques qu'elles doivent prendre pour atteindre les objectifs fixés au schéma et déterminer leurs conditions de mise en œuvre dans un plan adopté par chaque autorité qui en sera chargée;

CONSIDÉRANT l'article 47 de la *Loi sur la sécurité incendie* qui prévoit une immunité aux municipalités qui ont adopté et respecté les actions du plan de mise en œuvre contenu au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de leur MRC;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier et résolu;

D'entériner les objectifs de protection optimale fixés dans le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges déposé à la séance ordinaire du conseil de la MRC le 25 novembre 2020 et;

D'adopter le plan de mise en œuvre de la Municipalité de Rivière-Beaudette contenu au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

2021-01-17 - APPUI À SUCCESSION JEANNETTE LALONDE JOLY À LA CPTAQ

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par Mme Tammy Titley, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de Succession Jeannette Lalonde Joly à la CPTAQ puisque suivant la consultation des autres espaces vacants ou à redévelopper, la Municipalité conclut qu'aucun autre lot à l'intérieur du périmètre d'urbanisation ne dispose des services d'égout et aussi bien situé et de ce fait répondre à la demande.

2021-01-18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question reçue des citoyens.

2021-01-19 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 :35 heures.

Mme Céline Chayer
Directrice générale

M. Patrick Bousez
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.